MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

conservatoire
DU CHOLETAIS

CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS

Musique - Danse - Théâtre

Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)

Année 2025-26

THÉÂTRE

Informations pratiques

CHOLET
agglomération

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité vous inscrire ou inscrire votre enfant au Conservatoire du Choletais.

L'ensemble du personnel administratif, pédagogique et technique vous souhaite la bienvenue et vous remercie de la confiance que vous lui accordez.

Le Conservatoire du Choletais est un service de Cholet Agglomération intégré au réseau national des établissements classés par l'État (Ministère de la Culture).

La qualité de ses équipements ainsi que la valeur de son projet pédagogique ont permis à l'établissement en janvier 2012 de voir renouvelé son classement en tant que Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD).

La découverte d'un établissement d'enseignement artistique est souvent accompagnée d'un certain nombre de questions, tant sur le plan de l'organisation des cours que de la spécificité du fonctionnement global.

Ce document synthétise les rendez-vous à ne pas manquer pour effectuer une rentrée dans de bonnes conditions, ainsi que des informations importantes liées au fonctionnement de l'établissement.

Toute l'équipe qui anime l'établissement se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons une très bonne année parmi nous, riche en rencontres, expériences, apprentissages, et émotions artistiques.

L'équipe de Direction

SOMMAIRE

Informations pratiques

Calendrier des dates à retenir

Admission des élèves en cursus

La vie au Conservatoire

- **Scolarité**
  - Secrétariat scolarité
  - Suivi de scolarité - logiciel iMuse
  - Travail avec les pianistes accompagnateurs
  - Suivi de la scolarité (rendez-vous avec les enseignants et le Conseiller aux études)
  - Classes à Horaires Aménagés
- **Quotidien**
  - Accès (parking, garage à vélos, trottinettes)
  - Carte d'élève
  - Bibliothèque
  - Location d'instruments
  - Casiers
  - Studios
  - Comptabilité

INFORMATIONS PRATIQUES

Coordonnées :

- Conservatoire du Choletais - Musique, Danse, Théâtre

Espace Saint Louis - 5 rue Tournerit - 49300 Cholet

- Accueil téléphonique : 02 44 09 26 00
- Email : **conservatoire@choletagglomeration.fr**

Horaires d'accueil du public :

Lundi	8h30 - 21h
Mardi	8h - 21h
Mercredi	8h - 21h
Jeudi	8h - 21h
Vendredi	8h - 22 h
Samedi	8h30 - 18h

Sommaire

CALENDRIER DES DATES À RETENIR / **2025 - 2026**

Date	Heure	Événement	Complément d'information
Samedi 13/09	10h30	Réunion d'information pour les nouveaux élèves *(présentation de l'établissement, de son fonctionnement et de son projet par l'équipe de Direction)*	Salle Rossini
Semaine du 15 au 20 septembre		Rentrée pour tous les élèves	
		Début des séances d'essai	Pour tous les éveils
Samedi 27/09	8h30 - 12h30	Inscriptions élèves d'éveil *(Éveil artistique, Éveil musique, Parcours Premiers Pas, Éveil Théâtre)*	

✍ **Vacances scolaires :**

NB : le début des vacances a lieu après les cours de la date indiquée, la reprise a lieu le matin des jours indiqués.

Le Conservatoire reste cependant ouvert (horaires communiqués par voie d'affichage).

Toussaint : samedi 18 octobre → lundi 3 novembre

Noël : samedi 20 décembre → lundi 5 janvier

Hiver : samedi 14 février → lundi 2 mars

Printemps : samedi 11 avril → lundi 27 avril

Le Conservatoire sera fermé :

- Mardi 11 novembre
- Lundi 6 avril (Pâques)
- Vendredi 1er mai
- Vendredi 8 mai
- Du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai (pont de l'Ascension)
- Lundi 25 mai (Pentecôte)

Fin des cours : samedi 27 juin

Sommaire

ADMISSION des NOUVEAUX ÉLÈVES en cursus

(à partir de la 2nde et au-delà)

Les nouveaux élèves (à partir de la 2nde) souhaitant intégrer le cursus d'Art dramatique doivent se présenter pour une rencontre avec l'enseignant :

le samedi 4 octobre à 10h30 en salle MNOUCHKINE

Ils devront présenter une “prestation théâtre" d’une durée d’environ 3 minutes pouvant inclure :

- un extrait d’un texte littéraire,
- une poésie,
- une scène de théâtre,
- une chanson,
- un texte d'invention personnelle,
- etc.

C'est à l'issue de ce test et d'un entretien avec l'enseignant que sera prononcée (ou non) l'admission dans le cursus.

Sommaire

LA VIE AU CONSERVATOIRE

I. SCOLARITE

➢ Secrétariat scolarité :

Tél : 02 44 09 26 79

Email : **scolarite-conservatoire@choletagglomeration.fr**

Lundi	9h - 12h / 14h - 17h30
Mardi	14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h / 14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h / 14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h / 14h - 16h30

➢ Logiciel iMuse

L'équipe administrative et enseignante dispose d'un logiciel permettant un suivi précis de la scolarité des élèves. C'est aussi un moyen de communication avec les familles, qui disposent d'un accès extranet (consultation de l'emploi du temps et des évaluations, réinscription en ligne, etc)

Les identifiants sont communiqués par mail à l'inscription et rappelés lors de la réinscription.

Cliquez ICI pour accéder directement à la plateforme.

⚠ *À noter : l'établissement migrera vers un nouveau logiciel en cours d'année scolaire.*

➢ Suivi de la scolarité (rendez-vous avec les enseignants et le Conseiller aux études)

À tout moment de l'année, des rencontres avec les enseignants peuvent avoir lieu, sur simple demande de votre part ou de celle des enseignants, afin de tirer un bilan d'un évènement ou d'une période, ou de fixer des objectifs.

Il en est de même pour rencontrer le Conseiller aux études, qui aura un regard complet sur l'ensemble du parcours de l'élève, et qui pourra proposer de nombreuses solutions, adaptations ou perspectives lors de cet échange.

➢ Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT)

Les **collèges** Clemenceau (public) et Saint Joseph (privé) de Cholet associés au Conservatoire du Choletais proposent des Classes à Horaires Aménagés Théâtre.

Un aménagement concerté de l'emploi du temps permet aux élèves de ces établissements de recevoir un enseignement artistique sur le temps scolaire, dispensé au Conservatoire.

S'engager dans ce dispositif nécessite un accompagnement et des informations importantes, n'hésitez pas à anticiper.

II. QUOTIDIEN

➢ Accès (parking, garage à vélos, trottinettes)

Le parking des usagers, accessible par l'avenue des Cordeliers, est en zone bleue, ce qui nécessite d'apposer un disque de stationnement limité.

Deux espaces de rangement des vélos sont disponibles (un près du parking usagers, et l'autre devant l'entrée du Conservatoire).

Les trottinettes doivent être rangées dans ces garages à vélos, et en aucun cas être stockées dans les sas d'entrée du Conservatoire ou le hall, pour des raisons évidentes de sécurité.

➢ Carte d'élève

Chaque élève reçoit en début d'année sa carte de scolarité (distribution par les enseignants) attestant qu'il suit les cours au Conservatoire du Choletais. Cette carte est personnelle. Elle pourra lui être demandée à tout moment par le personnel chargé de la gestion ou de la surveillance de l'établissement.

La carte d'élève donne droit à une réduction sur certains spectacles et concerts donnés dans l'Agglomération du Choletais et aux tarifs très réduits pour les spectacles Les Arts de Scène organisés par le Conservatoire.

Cette carte permet aussi de réserver un studio de travail ou un casier (voir ci-dessous).

➢ Bibliothèque

Tél : 02 44 09 26 57

Email : bibliotheque-conservatoire@choletagglomeration.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi	---
Mardi	13h30 - 18h
Mercredi	9h - 12h30 / 13h30 - 18h
Jeudi	13h30 - 18h
Vendredi	13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h

La bibliothèque s'adresse à tout public : chacun peut venir consulter ou emprunter des partitions, CD, documents ou livres jeunesse, écouter de la musique et demander conseil.

Prêt : le prêt se fait avec une carte-lecteur. Si vous êtes détenteur d'une carte du réseau des bibliothèques du Choletais, cette carte vous permet d'emprunter également à la Bibliothèque du

Conservatoire. Pour les élèves n'ayant pas de carte du réseau, la bibliothèque du Conservatoire en délivre sur demande.

➢ Casiers

Il arrive que les parents souhaitent déposer les instruments de leur(s) enfant(s) au Conservatoire. Cette possibilité leur est offerte dans le hall d'accueil où des casiers de consigne sont installés. Le personnel d'accueil est chargé de la gestion de ce service.

➢ Studios de travail

Le conservatoire dispose de studios de travail équipés, permettant aux élèves de travailler leur instrument personnel.

Par ailleurs et en dehors de leurs horaires d'occupation par les professeurs, certaines salles spécialement équipées (Piano - Clavecin - Percussions - Orgue - Harpe - Contrebasse...) peuvent également être mises à la disposition des élèves.

La gestion de la mise à disposition des studios et des salles du conservatoire est confiée au personnel d'accueil qui propose une réservation :

- soit occasionnelle : l'élève en fait la demande auprès de l'agent d'accueil qui lui remettra la clé en échange de sa carte d'élève restituée après le retour de la clé,
- soit régulière : l'élève est alors inscrit systématiquement à l'heure et jour de son choix pour une ou plusieurs utilisations hebdomadaires. Il devra à chaque fois retirer la clé à l'accueil et déposer sa carte d'élève.

➢ Comptabilité

Tél : 02 44 09 26 05

Email : comptabilite-conservatoire@choletagglomeration.fr

Horaires d'ouverture de la comptabilité :

Lundi	---
Mardi	13h30 - 17h30
Mercredi	8h - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi	13h30 - 17h30
Vendredi	13h30 - 17h30

Sommaire